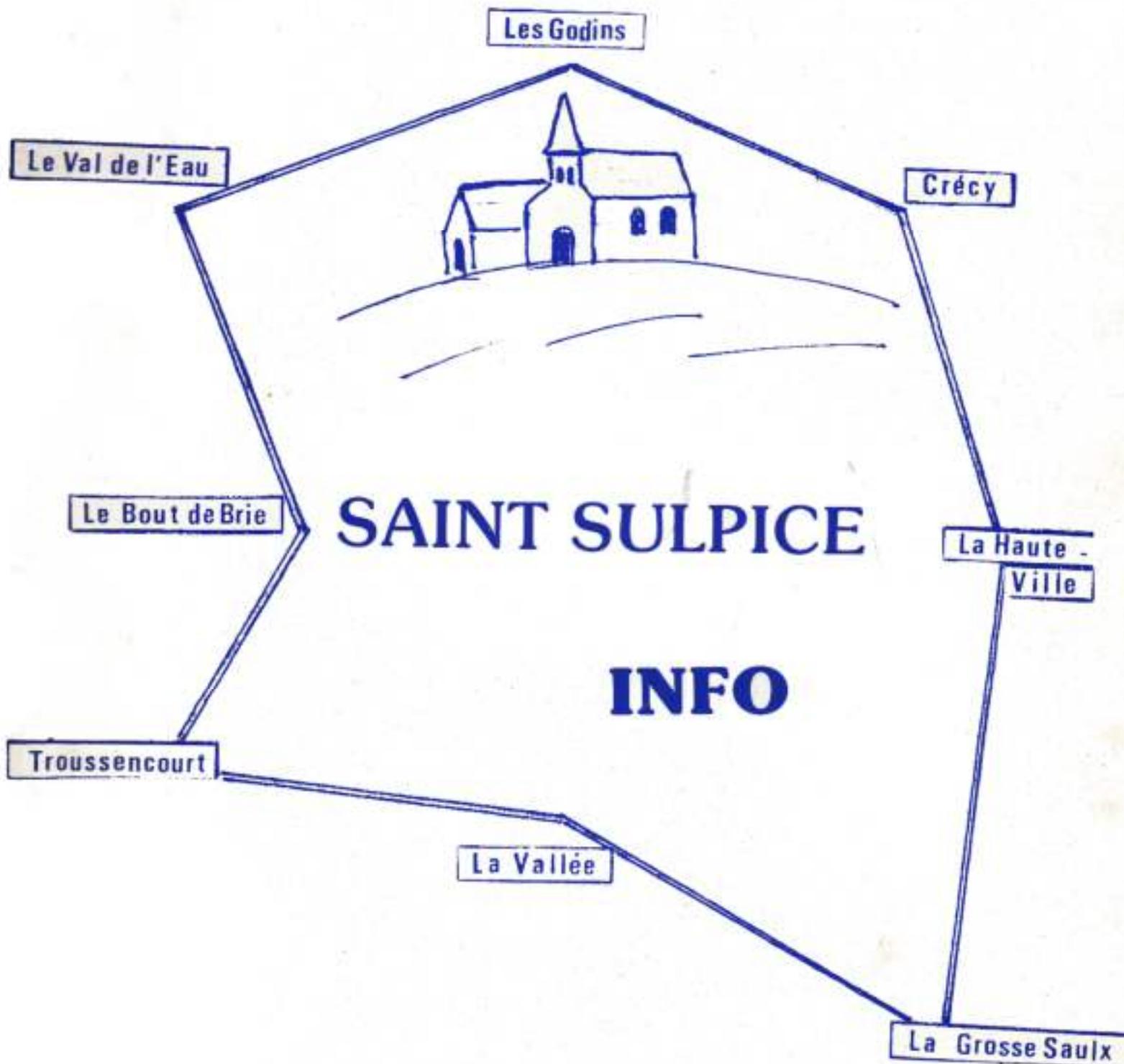


BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 1992



Copie conforme
à l'original



LE MOT DU MAIRE

A l'approche des vacances un vent de réclamations souffle sur la commune et des pétitions circulent.

Ici c'est pour la voirie et les transports scolaires, améliorés pourtant, par le Conseil Général, mais qui ne conviennent pas malgré tout.

Là c'est pour l'implantation d'un tennis..... ailleurs etc...

La Municipalité n'a jamais refusé le dialogue et je ne crois pas que ce soit sous la pression qu'elle cèdera aux desideratas de chacun !

Le Conseil Municipal et son Maire sont prêts à étudier tout projet s'il est réaliste et si son financement est réalisable et compatible avec notre budget. Mais de grâce que cessent ces procédés.

Après cette petite mise au point, je vous souhaite à tous de bonnes vacances, ensoleillées, reposantes et prudentes.

Quelques mots sur les travaux de l'Autoroute A 16. Les réunions se multiplient en concertation avec les communes traversées et la SANEF. Des fouilles archéologiques vont avoir lieu prochainement dans le secteur du chemin vicinal n° 7 de Troussencourt à la D 927 et dans les terrains situés de part et d'autre de la route menant à la D 927 après le Bout de Brie. Ces travaux sont en prévision de la construction des ouvrages d'art qui débuterons en fin d'année.

Le Maire,

M. BRETON

ETAT CIVIL

NAISSANCES

2 ème semestre 1991

BUSSIGNIES CLAIRE Madeleine, Jocelyne	le 29 Octobre 1991
DELAYRE Paul Guillaume Jean	le 24 Septembre 1991
LEFEVRE Marion Gorinne Jocelyne	le 22 Septembre 1991
MONSIGNA Margaux Marie Eléna Camille	le 15 Octobre 1991
MORHAIN Sabrina Angélique Rosine Renée	le 09 Novembre 1991

1er semestre 1992

AISSAOUI Nadia	le 23 Janvier 1992
BRETON Benjamin Jérémy Kévin	le 28 Janvier 1992
DESACHY Maryline Janine Jacqueline	le 10 Mars 1992
ESNEE Steve Teddy	le 25 Mars 1992
GERSTNER Noe	le 29 Mars 1992
GOUTEUX Antoine Jean Armand	le 05 Février 1992
PROVILLE Julie Corinne Erica	le 03 Janvier 1992

TRANSCRIPTIONS DE DECES

BLIN Daniel Marcel Robert, décédé	le 19 Janvier 1992
ESNEE Steve Teddy	le 14 Avril 1992

DECES

BUISINE Pierre	décédé	le 20 Mars 1992
GEISLER Charles Chrétien	"	le 29 Avril 1992

RECONNAISSANCE ANTERIEURE

PONLEVE Philippe et RAMAROSON Suzy	le 25 Avril 1992
--	------------------

HORAIRES DU SECRETARIAT

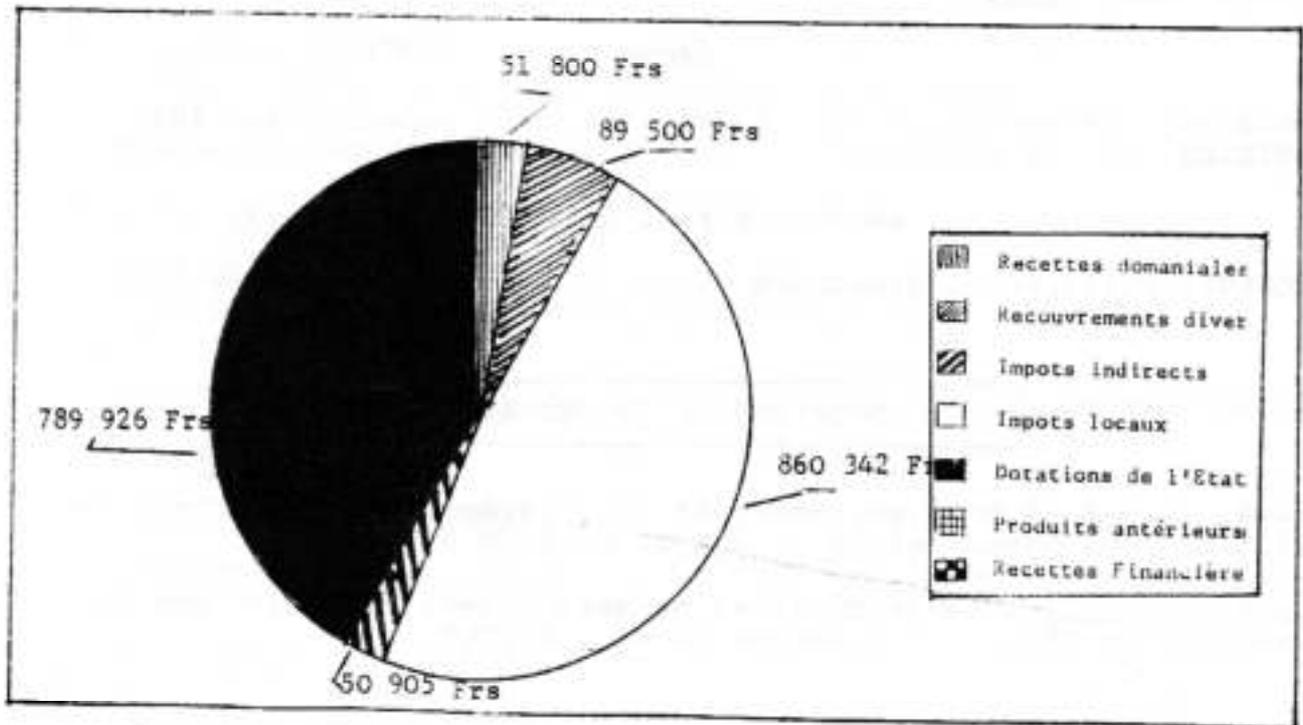
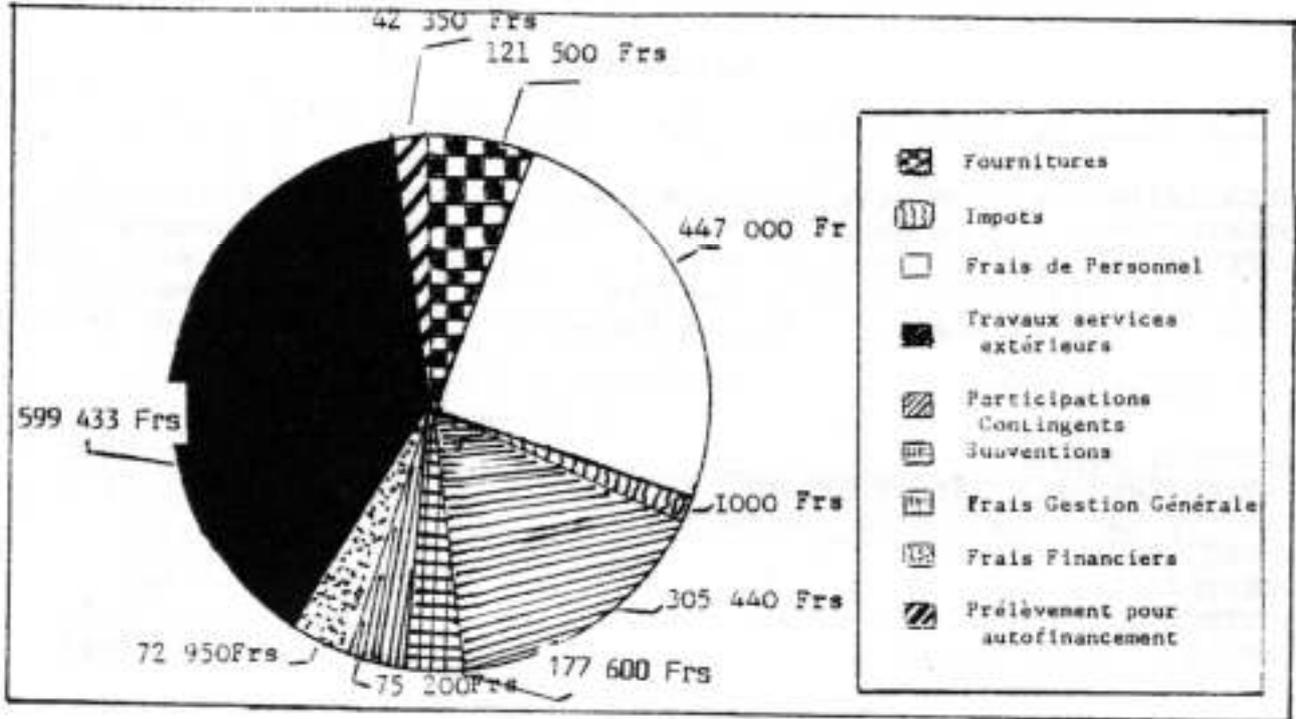
Lundi 15 h à 18 h 30 mn, Mercredi 14 h 30 mn à 18 h, Vendredi de 15 h à 17 h, Samedi matin de 8 h 30 mn à 10 h précises

Congés annuels : Le secrétariat ne sera ouvert au public que le vendredi de 15 h à 17 h durant le mois d'AOUT.

Budget Primitif 1992

Fonctionnement

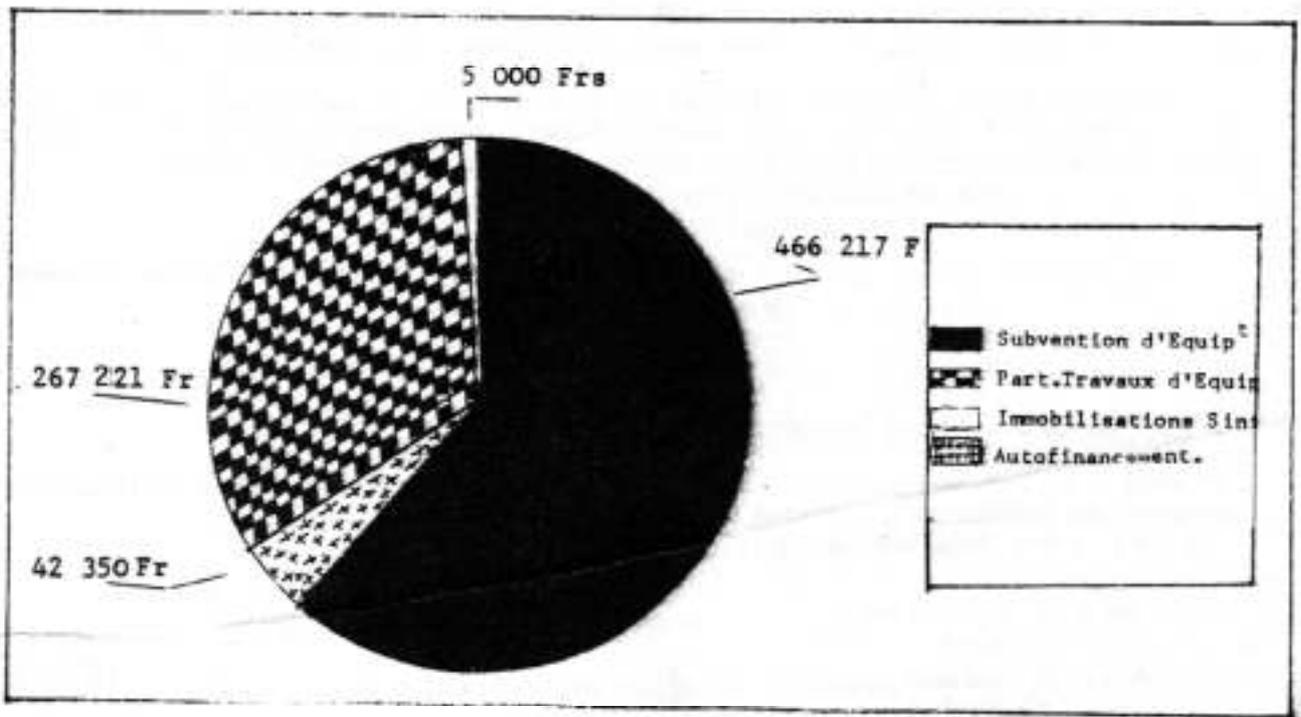
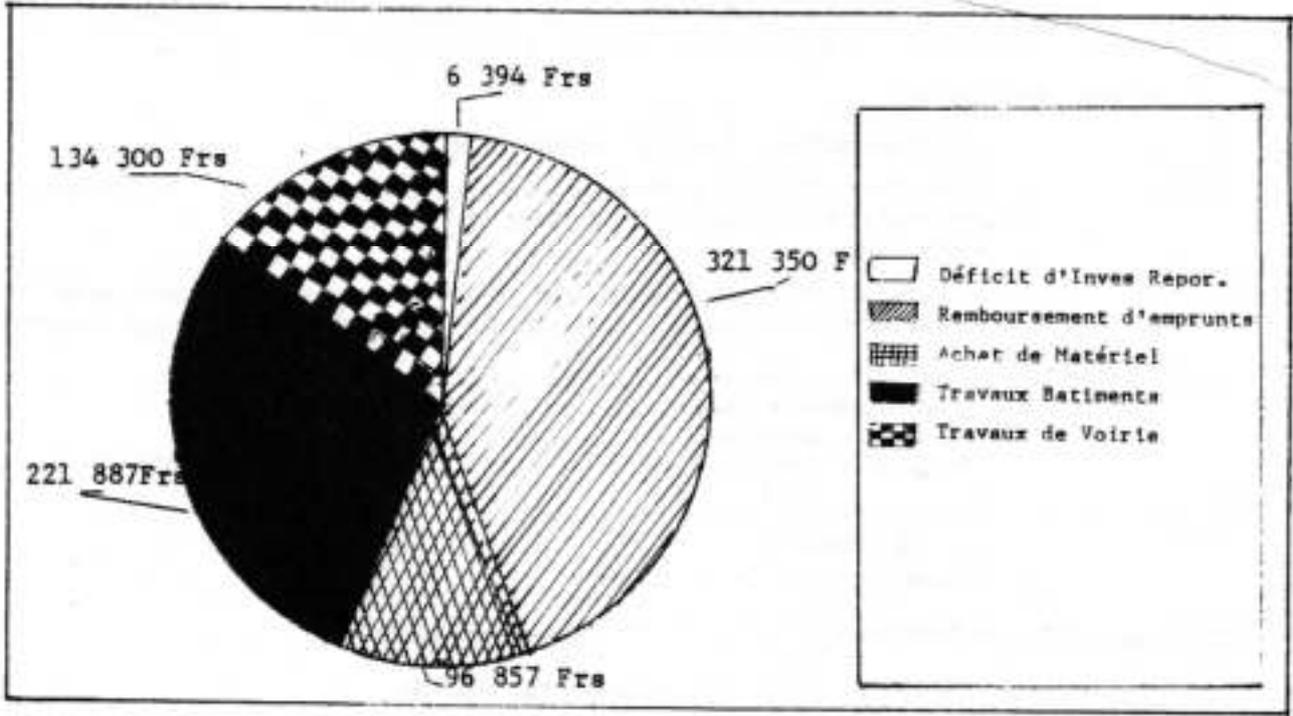
1 842 473 Frs



Budget Primitif 1992

Investissement

780 788 Frs



COMMENTAIRES sur le BUDGET

Le budget 1992, représenté graphiquement dans les pages précédentes, se caractérise par une pause après 3 années d'investissements records. (Cette année, nous remboursons l'emprunt effectué pour payer la TVA de la nouvelle salle des fêtes).

En 3 années, nous avons, en effet, réalisé un niveau d'investissement et reçus, en conséquence, un niveau de subvention, sans précédents.

Rappel des réalisations :

Mairie : Informatisation, parking, réparation toiture.

Ecoles : Chauffage central écoles primaires, Jardin d'enfants écoles maternelles
réparations chénaux et toitures, murs de clôture
Abris-bus

Eglise: toiture, clocher, charpente du beffroi, nouveau mécanisme avec commande électrique de la cloche, paratonnerre, vitraux, éclairage extérieur.

Salle des Fêtes : Nouvelle salle + équipement cuisine + mobilier
aménagement extérieurs, route + parking
cuve gaz pour alimentation des 2 salles.
Ancienne salle: réfection plancher, installation chauffage électrique

Voirie : 2ème phase de la rue de la gare
rue de Beauvais
impasse du château

Assainissement : Extensions, curage de la station d'épuration

Eclairage public : Extension et amélioration du réseau

Il faut savoir, qu'en général et pour les investissements uniquement, le taux de subvention est de 30% sur le coût HT.

La commune doit donc autofinancer 70% HT + 18,60% de TVA.

Cette TVA étant remboursée 2 ans après le règlement des travaux.

Pour la nouvelle Salle des Fêtes, un dépôt opportun du dossier et la création du GEP du Pays de Thelle, structure intercommunale nous permettant de bénéficier du Fonds de Développement Local de la Région Picardie, nous avons obtenu :

30% de subvention du Département
20% de subvention de la Région

Pour financer toutes ces réalisations, nous avons consacré aux investissements :

En 1989 : 19,90% du budget
En 1990 / 23,03% du budget
En 1991: 27,19% du budget

MALGRE CES EFFORTS IMPORTANTS:

Certains trouvent que cela n'est pas encore assez (il est vrai que la critique ne demande pas beaucoup d'efforts) :

Il nous a été demandé ces dernières années :

- une piscine
- une piste de moto cross
- une piste de skat
- un terrain de boules
- un terrain de basket
- un terrain de tennis
- des vestiaires pour le Foot Ball
- une cantine garderie
- une nouvelle classe pour les maternelles.
- l'assainissement dans les hameaux
- la refecton de nos 18 Kms de voies communales.

VASTE PROGRAMME !... qui trouve, hélas, ses limites dans notre budget .

Il serait, certes agréable de pouvoir disposer de ces équipements, mais ... il faut être réaliste ... la plupart de ces équipements sont au dessus de nos moyens .

Ceux qui viennent habiter notre petite commune rurale doivent savoir que cela présente des avantages, mais aussi des inconvénients, notamment en matière d'équipements .

Au lieu de vouloir transformer notre milieu, qui a quand même ses charmes, nous pensons qu'il est plus sage de s'y adapter.

Vos élus ont la lourde responsabilité de faire des choix, en ayant le souci constant, d'améliorer notre cadre de vie; en donnant la priorité, aux réalisations durables, donnant satisfaction au plus grand nombre. Ils ont aussi le devoir de ne pas faire d'erreurs .

Eu égard a ses résultats, nous croyons pouvoir dire , que la politique menée par l'équipe municipale est bonne .

Une gestion rigoureuse du fonctionnement, a permis d'investir sans augmenter les taux des 4 taxes locales.

A ceux, peu nombreux, partisans d'augmenter les impôts pour satisfaire les besoins exprimés, quelques chiffres :

Augmenter de 10% la taxe d'habitation rapporterait au budget : 25000F

Augmenter de 10% les 4 taxes locales rapporterait au budget : 77000F

Ces sommes modestes ne permettraient pas de réaliser grand chose et en tout cas, aucun des nombreux besoins exprimés .

Pour terminer : Budget 1992 42,87% des recettes proviennent des dotations d'état
46,70% des recettes proviennent des impôts locaux

EN BREF :

Permanences du Maire et des Adjointes :

Après un essai de 3 mois, en début d'année, aucun administré ne s'étant présenté, ces permanences, le Samedi matin, ont été supprimées, ne semblant pas répondre à un besoin .

Les administrés pourront toujours demander un rendez-vous, en s'adressant au secrétariat .

Les coups de téléphone aux domiciles persistent, il est rappelé que cette pratique est réservée uniquement aux cas graves et urgents .

En dehors de ces cas, s'adresser au secrétariat les jours d'ouverture .

ECOLES

La courbe démographique s'infléchissant, tous les enfants pourront être accueillis, en maternelle, à la rentrée .

Pendant les vacances d'été, divers travaux d'entretien seront entrepris, en particulier, la salle de repos des maternelles sera entièrement repeinte par le garde champêtre .

MATERIEL

La commune va faire l'acquisition d'une remorque auto , pour permettre au garde champêtre de transporter matériel et matériaux pour ses travaux d'entretien .

SALLES des FETES

Des plantations ont été effectuées pour améliorer l'environnement .

Salle Maurice BRETON : compléments d'équipement prochainement installés :

- un congélateur vertical à tiroirs
- 10 Tables + 40 Chaises supplémentaires .
- installation de rideaux amovibles aux fenêtres et aux portes vitrées de la grande sal

BRUIT

Nous rappelons l'arrêté municipal qui interdit l'usage des engins bruyants (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses etc ...) les Dimanches et Fêtes

Sauf de 10H00 à 12H00

VANDALISME

Les vitres du sous-sol de la Mairie ont été entièrement détruites .
une vitre extérieure (double vitrage) donnant sur l'escalier a également été brisée.
Les deux installations d'éclairage du parking de la Mairie ont été mises hors d'usage .

Encore de l'argent commun qui aurait pu être mieux utilisé qu'à ces réparations .

SIGNALISATION COMMUNALE

De nouveaux panneaux de signalisation ont été installés récemment, soit en remplacement de ceux trop vétustes, soit pour compléter cette signalisation, en particulier pour signaler la salle des fêtes .

Malheureusement, à peine installés, un des panneaux a déjà disparu .

ELECTRIFICATION

Les travaux de renforcement basse tension avec installation d'un nouveau transformateur seront incessamment réalisés au hameau de Troussencourt .

STATIONNEMENT

Dans certains endroits de la commune, le stationnement des véhicules devient anarchique. Bien que le code de la route interdit de gêner ou d'empêcher la circulation, certains administrés contreviennent sciemment à cette règle .

Pour régler un cas irréductible, le Maire vient de prendre un arrêté interdisant LE stationnement dans la zone d'une impasse de Troussencourt.

Des panneaux d'interdiction seront prochainement installés et des contraventions seront dressées à l'encontre des contrevenants .

CHIENS

Des plaintes des administrés parviennent toujours en Mairie, pour des chiens errants. Outre le danger qu'ils peuvent présenter, il est désagréable de trouver des poubelles renversées et éparpillées ou des sacs éventrés, par ces bêtes affamées .

D'autres se plaignent des aboiements prolongés et répétés qui deviennent une nuisance pour le voisinage .

Nous rappelons que les propriétaires d'animaux en sont civilement responsables .
Après de nombreux rappels au civisme, faudra-t-il, là aussi, en arriver à la répression ?

SERVICE D'EAU et D'ASSAINISSEMENT

Une forte augmentation du m³ à prévoir :

Un arrêté interministériel du 12 Août 1991 rend applicable à partir du 1er Janvier 1992 une nouvelle nomenclature comptable dite M.49 pour l'ensemble des services de distribution d'eau potable et des services d'assainissement .

En clair, cela veut dire, que pour toutes les communes; à partir du budget 1992 tout ce qui concerne l'assainissement, pour les communes pourvues d'un réseau, doit être sorti du budget général de la commune et faire l'objet d'un budget distinct .

But de l'arrêté :

A court terme, faire supporter par les usagers, toutes les dépenses d'investissement et d'entretien du service d'assainissement .

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT :

Eu égard à ces dispositions légales, la facture d'eau des usagers de l'assainissement va augmenter dans de fortes proportions à partir de 1992 et dans les prochaines années .

Conséquences immédiates :

La surtaxe communale actuellement à 2F08 le m³ devrait normalement passer à 10F92 pour équilibrer le budget distinct précité .

Ayant conscience que cette augmentation brutale serait insupportable pour de nombreux administrés, vos élus ont donc décidé de la limiter à 5F76⁽¹⁾ en 1992, et pour cela ont voté une subvention d'équilibre de 109600 Frs pour 1992, en provenance du budget général communal (cette pratique n'est admise que provisoirement pendant une période transitoire).

Le reste de l'augmentation sera ensuite progressivement répartie en 1993 et 1994 .

(1) soit 3F68 d'augmentation

SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Ce service est assuré par le syndicat des sources de SILLY TILLARD dont fait partie la commune de St SULPICE.

Les mêmes dispositions que ci-dessus étant applicables à la distribution de l'eau potable, le remboursement des emprunts d'une part, et l'obligation de provisionner les futurs investissements d'autre part, conduiront le syndicat à augmenter lui aussi le prix du m³ dans des proportions non connues à ce jour .

VOIRIE

TRAVAUX IMPREVUS / Le ponceau sur le rû d'Orgeuil, donnant accès au Château de Crécy, ayant commencé à s'effondrer, sa réfection complète s'impose d'urgence . Une subvention de 40% sur le montant HT des travaux vient de nous être accordée par le Conseil Général .

Le devis des travaux est de 70000Frs TTC .

TRAVAUX PREVUS: HAMEAU DES GODINS

Une demande de subvention va être adressée au Conseil Général pour la pose de bordures et caniveaux, à droite en venant de Warluis, depuis la 1ère maison jusqu'au virage de la ferme GOURDIN .

Ces travaux sont destinés à permettre l'évacuation rapide des eaux de ruissellement et améliorer le bord de la chaussée . Ils seront effectués en 1993 .

Amiens, le 9 juin 1992.

Monsieur Maurice BRETON

Maire de

60430 SAINT SULPICE

Monsieur le Maire,

Les Sociétés CINE VIDEO CONCEPT et EVEN IMAGES lancent cet été un grand concours destiné aux jeunes de toutes les communes de Picardie, l'opération «Vision Communes».

Cette opération a pour but d'organiser un véritable dialogue entre vous, élus locaux, et les jeunes de votre commune, ceux-ci ayant pour mission de réaliser un document audio-visuel sur leur quartier, leur village, leur ville.

Le film qu'ils auront réalisé aura une chance d'être primé au niveau régional, à l'occasion d'Assises qui auront lieu les 30, 31 octobre et 1er novembre, à Mégacité à Amiens, et qui seront l'occasion de nombreux débats sur les thèmes qui préoccupent les jeunes d'aujourd'hui, et auxquels vous pourrez participer.

Convaincu que cette opération a beaucoup d'intérêt, et que ce dialogue entre jeunes et élus est très important pour notre région, LE COURRIER PICARD a décidé de soutenir pleinement cette opération, et souhaite ardemment que vous serez nombreux à vous y associer, et à encourager les jeunes de votre commune à y participer.

Dans quelques jours, vous recevrez le règlement complet de ce concours, et la marche à suivre pour y participer. Et notre Quotidien Régional y consacra plusieurs articles, qui vous tiendront au courant de l'évolution de l'opération.

En répondant présent aux jeunes qui participeront à l'opération, vous ouvrirez les portes de votre cité et la ferez vivre cet été, dans un esprit de dialogue et d'échange.

Dans cet espoir, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments distingués.

Francis LCHAT
Président
du Conseil d'Administration



Quotidien
régional
d'information

■ 28 rue de la République
80 070 AMIENS cedex 11

Tél. 03 22 82 60 00

Tél. 03 22 82 60 17

Tél. 03 22 82 60 18

HQ Amiens n° 578 TeC



M. URRUTY

Affaire suivie par M. 44 84 15 03

Téléphone :

Poste :

Réf. :

CCL/BVS/OB/92/262

Beauvais, le 13. 2. 92

OBJET : Rappel de la loi du 23 octobre 1984 N° 84 939,
relative aux élagages.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que conformément à l'article de la loi N° 84 939 du 23 octobre 1984 relatif aux élagages des plantations situées à proximité des lignes de télécommunications, les riverains intéressés sont tenus d'effectuer l'élagage pour ne pas gêner le bon fonctionnement du réseau.

En conséquence, nous souhaiterions que vos administrés en soient informés à votre convenance, soit par un article de la presse, soit par un affichage public, ou autres moyens....

En cas de non exécution, l'administration effectuera les travaux aux frais des propriétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

P/Le Chef d'Etablissement,

URRUTY M



DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'OISE

Association reconnue d'utilité publique

Beauvais le 10 Juin 1992

JML/NV/92/0330

Objet : Ramassage textiles, remerciements.

Monsieur le Maire,

Lors de la journée départementale de ramassage de textiles usagés qui a eu lieu le 23 Mai dernier, vous avez participé personnellement à la collecte et je vous en remercie de tout cœur.

Nous avons obtenu un beau résultat puisque nous avons pu réunir 137 tonnes de vieux vêtements, résultat que nous n'aurions certainement pas pu atteindre sans l'aide précieuse que vous avez bien voulu nous apporter ainsi que certains de vos collègues.

Soyez assuré que tous les adhérents de l'A.P.F. et moi-même nous sommes très sensibles à l'intérêt que vous manifestez pour cette action.

Les fonds résultant de cette collecte nous permettent chaque année d'augmenter le nombre de nos interventions dans le domaine social.

21, rue Jean Racine
B.P. 578
60005 BEAUVAIS Cedex

Tél. 44 48 14 21
et 44 48 01 87

C.C.P. PARIS 10 708 675

DEPASSER LE HANDICAP
des personnes, des services, des actions

.../...

Aussi, espérant que grâce à votre soutien, le succès remporté par cette opération ne se démentira pas dans les années à venir, j'envisage de financer dorénavant avec ces fonds un poste d'Assistante Sociale Spécialisée.

En effet, l'absence de personnel spécialisé dans tous les problèmes du handicap moteur, susceptible de se rendre au domicile des personnes qui ne peuvent se déplacer pour les conseiller, fait gravement défaut à notre Association. Compte tenu de la population du Département il faudrait d'ailleurs 2 postes et demi pour satisfaire toutes les demandes.

Mais avec votre participation lors des prochaines campagnes, j'ai le ferme espoir de parvenir à concrétiser ce projet prioritaire pour les personnes handicapées.

Avec mes sentiments reconnaissants, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sentiments les meilleurs.

Le Délégué Départemental

Jean-Marie LESUEUR



RAMASSAGE DE PAPIERS : OPERATION REUSSIE

UN GRAND MERCI aux habitants de St Sulpice qui ont répondu à l'appel des jeunes du M.R.J.C (mouvement rural de la jeunesse chrétienne), le samedi 9 mai.

Environ 5 tonnes de papiers ont été collectées et transportées aux ateliers de récupération de la Bergerette à Beauvais, par des camionnettes mises gracieusement à la disposition des jeunes.

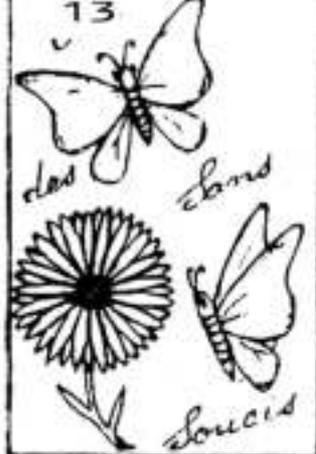
Une tonne de papier c'est 13 arbres sauvés...

Nous pensons que notre action servira l'environnement et nous en sommes très heureux. Nous espérons bien recommencer cette opération l'an prochain, avec votre aide. Encore un grand merci.

Pour l'équipe des jeunes :

Estelle

C L U B D E S S A N S S O U C I S
S A I N T - S U L P I C E
O I S E



Pendant ce premier semestre 1992, nos adhérents se sont encore retrouvés pour leurs réunions bimensuelles et pour des sorties toujours intéressantes et enrichissantes.

- Janvier (jeudi 9) : 38 adhérents ont participé à la fête de l'Épiphanie.

- Février (Mardi 11) : 24 adhérents + 13 personnes non-adhérentes, soit au total 37, ont été assister au "Juste Prix" à Bry-sur-Marne. Ambiance assurée

- Mars (Jeudi 5) : Assemblée générale du Club. Un nouveau bureau a été désigné. 44 adhérents présents + 4 représentants de diverses associations.

- " (Jeudi 19) : sortie à Beauvais. Tout d'abord, repas au restaurant "Primevère", ensuite représentation récréative au Cinéma "Les Variétés". 41 adhérents étaient présents.

- Avril (Mardi 7) : Assemblée générale de la Fédération à Chevière. 5 adhérents se sont déplacés.

- Mai (Lundi 25) : Réunion-animation organisée par la Société "PLANETA" (vente d'ustensiles de cuisine et couvertures de laine). Un repas réunissant 49 personnes a été offert par ladite Sté PLANETA.

- Juin (vendredi 5) : journée de l'Age Libre à Compiègne organisée par la C.O.D.E.R.P.A. Le Club s'est déplacé en Car offert gratuitement par les Sans-Soucis.

- " (jeudi 11) : Le Club a souhaité l'anniversaire des personnes nées entre le 1er Mars et le 31 Mai inclus. Lors de cette réunion, cadeaux, gâteaux, champagne et vin ont contribué à une ambiance exceptionnelle.

Comme vous le voyez, malgré les années qui passent, nous restons toujours aussi dynamiques et enjoués et souhaitons à tous de suivre notre exemple et de continuer à vivre dans la joie et la bonne humeur.

Nous demandons donc à tous ceux qui en auraient envie de venir bien vite nous rejoindre. Chacun sera accueilli avec la plus grande joie et notre sympathie leur est par avance acquise.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gouy'.

LE MOIS DE MAI MARQUE COMME CHAQUE ANNEE LA FIN DES DIVERSES COMPETITIONS DE LA SAISON (CHAMPIONNATS ET COUPES) ET C'EST L'HEURE DES BILANS.

LES EQUIPES DE "JEUNES" ONT ENCORE UNE FOIS CETTE SAISON FAIT HONNEUR AUX COULEURS DE SAINT-SULPICE.

LES "MINIMES" ONT EU UNE SAISON DIFFICILE CAR L'EQUIPE ETAIT INCOMPLETE (DESISTEMENT DE QUELQUES JOUEURS EN DEBUT DE SAISON) MAIS LA VOLONTE DE JOUER ETAIT TELLE QUE MALGRE LA DEFAITE PAS UNE FOIS LES MINIMES N'ONT DECLARE FORFAIT.

LES "PUPILLES" ONT DECOUVERT CETTE ANNEE LE FOOT A 11 AVEC UN VRAI CHAMPIONNAT, PLUS DUR CERTES MAIS PLUS INTERESSANT. LES RESULTATS SONT CORRECTS.

LE BILAN DES 2 EQUIPES "POUSSINS" EST PLUS QUE SATISFAISANT. L'EQUIPE "A" ETANT MEME RESTEE INVAINCUE EN CHAMPIONNAT DEPUIS LE MOIS DE DECEMBRE. A SIGNALER AUSSI QUE POUR LA PREMIERE FOIS NOS JEUNES SONT PARVENUS EN FINALE DEPARTEMENTALE DE LA COUPE NATIONALE POUSSINS.

LE COMPORTEMENT DE L'ENSEMBLE DES EQUIPES EST TRES ENCOURAGEANT ET PROMETTEUR POUR LA SAISON A VENIR.

POUR LA PROCHAINE SAISON NOUS AIMERIONS RECREER UNE EQUIPE "DEBUTANTS" POUR CELA NOUS AVONS BESOIN DE NOUVEAUX DIRIGEANTS (MEME NON QUALIFIES).

POUR LES JEUNES NES ENTRE LE 01/08/77 ET LE 31/07/84 LES INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 92/93 SE FONT DES MAINTENANT AUPRES DE ; M. VAN DER HAEGEN - LE VAL DE L'EAU - TEL. 44.81.11.12
J.C. MAGRIT - GARE S.N.C.F. - TEL. 44.81.18.74

QUANT A L'EQUIPE "SENIORS" APRES UN BON DEBUT DE SAISON L' L'A TERMINEE DE FACON MOINS BRILLANTE MAIS A QUAND MEME OBTENU SON MAINTIEN EN 4EME DIVISION.

NOUS PROFITONS DE CETTE OCCASION POUR REMERCIER TOUS CEUX ET TOUTES CELLES QUI PAR LEUR PRESENCE A NOTRE SOIREE D'AVRIL DERNIER ONT CONTRIBUE A L'EQUILIBRE FINANCIER DU CLUB.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE SE TIENDRA LE 3 JUILLET PROCHAIN A 20 H. 30 A LA SALLE DES FETES. VOUS Y ETES TOUS INVITES.

IL NOUS RESTE A VOUS SOUHAITER DE BONNES VACANCES ET A VOUS DONNER RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE POUR LA REPRISE DES COMPETITION

CULTURE ANIMATION ST SULPICE

Les manifestations de ce début d'année se sont déroulées sans problème :

- en mars, le 2ème carnaval enfants a connu le même succès que l'année précédente, (environ 60 enfants) avec en plus un défilé costumé juste avant l'averse.
- le 12 avril : 12 courageux sportifs ont représenté les couleurs de Saint Sulpice, en participant au cross inter village qui s'est déroulé, cette année, à Hodenc l'Evêque. Un classement fort honorable puisque notre village obtient la 2ème place.

Les résultats :

1er Ponchon	33 points
2ème Saint Sulpice	20 points
3ème Hodenc l'Evêque	5 points
4ème Silly Tillard	5 points
5ème Abbecourt	2 points

Bravo à nos sportifs !

- le 20 mai : nous avons emmené 95 enfants du village, visiter "Euro Disney". Ce voyage était financé par un habitant de Saint Sulpice que nous remercions vivement pour cette belle journée.

Notre programme du second trimestre : l'événement pour notre canton, en collaboration avec la Maison Familiale Rurale :

"SI CRECY M'ETAIT CONTE"

"SPECTACLE SON ET LUMIERE"

sur le magnifique site du Château de Crécy, avec le concours financier du Conseil Régional de Picardie, du Conseil Général de l'Oise et du GEP.

Retenez les dates :

Vendredi 18 et 25 Septembre 1992
Samedi 19 et 26 Septembre 1992

à 21 H 30

Merci, dès maintenant à l'équipe de bénévoles (figurants, participants ...) de notre village qui travaillent à fond à la réussite de ces grands spectacles.

Bonnes vacances ensoleillées !

Le Président

G. DEGOUY

La saison sportive 1991/1992 arrive à son terme. L'association est heureuse d'avoir pu, cette saison, accueillir toujours autant d'adhérents.

Comme chaque année, nous avons réalisé un certain nombre de rencontres :

- Judo
- Tennis de table
- Boules

dans lesquelles, Saint-Sulpice fut mis aux places d'honneur. Bravo à nos sportifs.

Nous avons également réalisé deux grandes manifestations extra-sportives, telles que le loto et la soirée espagnole qui ont rapporté toutes deux un immense succès.

Nous remercions vivement tous les participants que nous espérons revoir l'an prochain.

Nous rappelons à tous :

. **LE JUDO** : Ouvert à toutes et tous de 6 à 77 ans

Le mardi de 18 H 30 à 19 h 30 pour les enfants

Le mardi de 19 H 30 à 20 H 45 pour les jeunes gens et adultes

. **LA GYM** Ces cours sont accessibles à toutes personnes hommes comme femmes, à partir de 18 ans :

Le jeudi de 19 H 30 à 20 H 30

. **TENNIS DE TABLE** Ouvert à tous même débutants.

Le Mercredi soir à partir de 18 H 30. 4 tables neuves sont à votre disposition pour vous entraîner et de nombreux concours sont organisés dans l'année.

. **BOULES** De nombreux concours se sont déroulés avec une très forte participation des champions de la région.

Prochain concours le 25 Octobre 1992 en doublette. Venez nombreux.

Pour de plus amples renseignements sur ces sections, contacter Monsieur Alain TOUSSAINT au 44.81.22.74 à partir de 18 H 30.

Les dates de reprise de chaque activité seront précisées début Septembre.

BONNES VACANCES A TOUS
Le Président et le Bureau

Comité Communal des Fêtes de St SULPICE

Pour la 2ème année consécutive, la BROCANTE du 1er MAI s'est déroulé sous de mauvaises conditions atmosphériques .

La pluie toute la matinée a fait reculer de nombreux exposants .

85 présents sur 165 inscrits .

Heureusement, le rayon de soleil de l'après-midi a permis à de nombreux visiteurs de parcourir les stands présents .

ASSEMBLEE GENERALE du CCF

Elle a eu lieu le Samedi 26 Mars 1992 à 10H30 à l'ancienne salle des fêtes .

Le rapport d'activités et le rapport financier ont été suivis du renouvellement du bureau .

Le bureau élu est le suivant :

Président :	Maurice TOURNEL
Vice-Président :	Bernard GOURDIN
Secrétaire :	Monique DUCROCQ
Trésorière :	Michèle VECCHIARELLI
Trésorier Adjoint :	Jean BENITEZ

L'Assemblée Générale Ordinaire a été immédiatement suivi d'une Assemblée Générale Extraordinaire, avec l'ordre du jour suivant :

Projet de modification des statuts visant à la suppression de la cotisation .

Le projet a été adopté à l'unanimité .

FETE COMMUNALE DES 5/6 et 7/9/92 .

Les 3 jours : Fête Foraine .

SAMEDI 5 SEPTEMBRE à 22 H 00, Salle Maurice BRETON

Bal avec orchestre . Entrée : 40 Frs

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE :

15H00 à 17H00 : mât de cocagne, jeu du tonneau .

17H00 à 19H00 : Groupe Folklorique Antillais, salle Maurice BRETON

A partir de 19H30, Bal DISCO Gratuit .

LUNDI 7 SEPTEMBRE

de 15H30 à 16H00 et offert par le CCF :

Tours de manège gratuits pour les scolaires de St SULPICE .

Jeunes et moins jeunes, le CCF vous offre :

Salle Maurice BRETON :

Samedi 28 Novembre à 20H00 : Soirée pour les jeunes de St Sulpice .

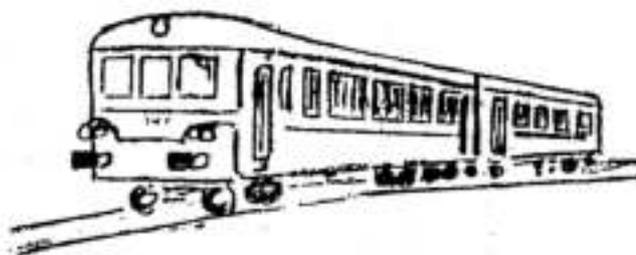
Dimanche 29 Novembre à 12H00 : le CCF invite à son repas annuel, tous les anciens de St Sulpice bénéficiant du colis de Noël .

Les intéressés recevront une invitation nominative .

ARBRE de NOEL

Samedi 12 Décembre 1992 : le CCF offre aux enfants des écoles de St SULPICE : un film de dessins animés et des friandises .

Transports SNCF



Horaires des trains desservant la gare de St SULPICE- Valable jusqu'au 26/9/92

vers PARIS			vers BEAUVAIS		
du Lundi au Vendredi	Samedis	Dimanches et Fêtes	du Lundi au Vendredi	Samedis	Dimanches Fêtes
5.12 *	5.12 *		7.33	7.39 (1)	
5.36 *			8.45 (2)	8.45 (5)	
6.22			8.56 (3)	9.05 (4)	9.39
6.44			10.31		
7.12	7.14 (1)	7.17	13.42	13.42	
7.37 *			14.06	14.10	
11.10 *			16.31		
12.10 *	12.10 *		17.46		
	14.17 * (1)		18.08	18.20	18.33
15.13 *	15.13 *	15.13 *	18.24		
15.54 *			18.55	19.11	19.11
17.15 *		17.16	19.25		
18.29		18.14	19.43		
18.55 *	19.15 (1)	19.50 *	20.08sfVE	20.12	20.12
			20.25 Vendredis		21.06
			20.56	20.42 (1)	22.20

* Changement de trains à
Persan - Beaumont

(1) ne circule pas le 15/8
(2) jusqu'au 13/7 - à partir du 31/8
(3) du 15/7 au 28/8
(4) jusqu'au 29/8 (1)
(5) à partir du 31/8

la gare de St Sulpice : Tél: 44 81 11 07

Ouverture : du Lundi au Vendredi de 5 H 00 à 20 H 35

Fermeture : les Samedis, Dimanches et Fêtes

est à votre disposition pour vous :

- renseigner
- établir vos billets
- retenir vos places
- établir vos cartes de réduction
- proposer des voyages, etc...

**Qu'a fait
votre Conseiller Général
pendant 7 ans ?**



Jeudi 12 mars 1992

Chère Madame,
Chère Mademoiselle,
Cher Monsieur,

Nous vivons à une époque où vous préférez juger un élu sur ses actes plutôt que sur ses discours : vous avez raison.

Le Conseil Général, que je préside depuis 1985, est présent dans de nombreux actes de votre vie de tous les jours comme il l'est dans les réalisations de votre commune.

En tant qu'élu de votre canton, je me suis attaché tout particulièrement à ce qu'il bénéficie largement des interventions du Conseil Général.

Avec vos élus, nous avons beaucoup travaillé et beaucoup réalisé pour vous, pour vos enfants et vos aînés.

Jugez-en et, si vous le souhaitez, continuons ensemble.

Cadillac


Jean-François MANCEL

Dossiers individuels traités par votre Conseiller général pour
les habitants de votre commune de Saint-Sulpice : 95

Commune de Saint-Sulpice

Travaux réalisés sur votre commune et subventionnés par le Conseil Général

en 1985

- Remise en état carrefour Chemin Vicinal 1 et 3
- Transformation de l'ancien bureau de poste en Mairie
- Création de classe maternelle
- Réfection toiture du préau de l'école d'en Haut
- Renforcement du réseau d'eau potable

en 1986

- Réfection de la voirie 2 dite de la petite équipe
- Réfection de la voirie Grosse Saulx
- Réfection d'un versant du toit de l'Eglise

en 1987

- Extension de la classe élémentaire
- Restructuration d'une classe primaire

en 1988

- Elargissement de la chaussée rue de la Gare
- Equipement de matériel audio-visuel

en 1989

- Elargissement de la rue de la Gare
- Acquisition d'un magnétoscope
- Acquisition de deux magnétophones
- Acquisition de livres
- Remise à neuf du clocher de la Chapelle

en 1990

- Réfection complète des Murs d'enceinte de l'école
- Construction d'une salle multi-fonctions

en 1991

- Aménagement des abords de la salle multi-fonctions
- Réfection d'un des murs de l'école maternelle
- Acquisition de matériel informatique pour la Mairie
- Réfection du clocher et du beffroi de l'Eglise
- Restauration des vitraux de l'Eglise
- Restauration de la verrière de la Chapelle des Soeurs

en 1992

- Acquisition de livres de bibliothèque
- Renforcement du réseau d'eau potable rue des Ecoles

Le 22 mars

un seul tour

+

Jean - François

Mancel